

RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Dans le cadre du Règlement Européen sur la protection des données (RGPD) 2016/679, les informations recueillies sont nécessaires au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis. Ces informations sont conservées durant toute la période fréquentation des activités par l'enfant puis archivées pour une durée de 10 ans. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès du délégué à la protection des données de la Commune de Saint-Maurice-les-Brousses, enregistré auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés sous la référence DPO-19943.

Formulaire de contact sur www.themys.fr

Date : -----

Date : -----

Date : -----

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Le Maire